

**PROGRAMME DU CYCLE 2017 DE FORMATION
DES NOUVEAUX EXPERTS INSCRITS**

Le CFCECAP organise le cycle de formation destiné aux nouveaux experts inscrits en période probatoire (prestation de serment du 8 décembre 2016).

Ce cycle comprend 7 séances dont un exposé conclusif assuré par la Première Présidente de la Cour d'appel Paris, six conférences d'ordre général pour l'ensemble des nouveaux experts et, selon les spécialités, de une à trois réunions de travaux dirigés en 7 groupes (Bâtiment, Chiffre, Médecins, Psychologues-Psychiatres, Traducteurs-Interprètes, Chirurgiens Dentistes, autres spécialités).

Il n'est ouvert qu'aux experts inscrits sur la liste de la Cour et **régulièrement inscrits dans une Compagnie d'experts, membre de l'UCECAP.**

La dernière conférence aura lieu à la Cour d'appel de Paris ; les autres se dérouleront au siège du CNCEJ (Conseil national des compagnies d'experts de justice),

10 rue du Débarcadère 75017 PARIS - Salle Pradeau, 1^{er} sous-sol / R – 1.

Les lieux des TD seront confirmés par les Présidents de Compagnies lors des premières conférences et figureront sur le site Internet de l'UCECAP.

Il est vivement conseillé aux experts de suivre l'intégralité du cycle dès la première année et de s'inscrire dès réception du présent avis auprès de leur compagnie.

Les inscriptions à ce cycle de conférence se font uniquement :

**- via le site Internet de l'UCECAP - paiement en ligne -
www.uccap.org (aucun règlement par chèque ne sera accepté).**

Les attestations et la facture seront téléchargeables sur le site, une fois validation de votre présence.

L'inscription (**100 €**) est valable pour l'ensemble du cycle, quel que soit le nombre de conférences auxquelles l'expert assiste.

Cette formation peut, dans certaines conditions à vérifier auprès de l'organisme collecteur, être prise en charge par :

- le FIFPL (n° de l'organisme : 117 528 126 75), pour les professions libérales, 35/37 rue Vivienne 75083 - Paris Cedex 02)
- le Fonds d'Assurance des Professions Médicales (14, rue Fontaine – 75009 Paris)

Il appartient à l'expert de gérer directement la prise en charge auprès de l'organisme concerné, en faisant la demande avant le début de la formation.

Pour tous renseignements contacter le secrétariat du Président : laurence.gregoire@cdassocies.fr

CYCLE DE FORMATION INITIALE DES EXPERTS DE JUSTICE 2017
Centre de Formation des Compagnies d'Experts près la cour d'appel de Paris (C.F.C.E.C.A.P.)

FORMATIONS	CONFERENCIERS	LIEU	DATES
<p align="center">1 L'expert de Justice</p> <p>Statut, référentiel, rôle, droits, devoirs Responsabilités, assurance Déontologie</p>	<p align="center">Monsieur Didier FAURY Président du CNCEJ</p> <p align="center">Monsieur Didier CARDON Président de l'UCECAP</p>	CNCEJ (1)	Mardi 28 février 2017 17 h 30 à 19 h 30
<p align="center">2 Les principes fondamentaux applicables à l'expertise de Justice</p> <p>La Convention européenne des Droits de l'Homme Les principes directeurs du procès</p>	<p>Maître Patrick DUCHASSAING de FONTBRESSIN Avocat au barreau de Paris – Enseignant</p>	CNCEJ (1)	Lundi 6 mars 2017 17 h 30 à 19 h 30
<p align="center">3 L'expertise en matière civile</p> <p>Règles de procédure applicables aux mesures d'instructions civiles et commerciales Particularités en matière administrative</p>	<p>Mme BROCARD-LAFFY Vice-président honoraire chargé du Contrôle des expertises TGI de Paris</p>	CNCEJ (1)	Mardi 14 mars 2017 17 h 30 à 19 h 30
<p align="center">4 Le magistrat chargé du contrôle des expertises</p> <p>Rôle La saisine Intervention au cours de l'expertise</p>	<p>Madame Christine LUNEL Vice-président chargé du Contrôle des expertises TGI de Paris</p> <p>Monsieur Jean-Pierre LUCQUIN Président de Chambre honoraire au Tribunal de Commerce de Paris Conseiller du Président du Tribunal de Commerce de Paris</p>	CNCEJ (1)	Mardi 21 mars 2017 17 h 30 à 19 h 30
<p align="center">5 L'expertise en matière pénale</p> <p>Les juridictions d'instruction et de jugement Le procès pénal (actions, acteurs, procédure) L'intervention du technicien à l'audience</p>	<p>Maître Martine MOSCOVICI Avocat au Barreau de Paris</p> <p>Monsieur Patrick LE TEUFF Vice-Président de l'UCECAP</p> <p>Monsieur Bertrand PHEANS Président de la Compagnie des experts psychologues</p>	CNCEJ (1)	Jeudi 30 mars 2017 17 h 30 à 19 h 30
<p align="center">6 La dématérialisation OPALEX 2</p>	<p>Monsieur Renaud BADINA Responsable Grands Comptes et Partenariats CertEurope Groupe Oodrive</p>	CNCEJ (1)	Mardi 25 avril 2017 17 h 30 à 19 h 30
<p align="center">7 La déontologie de l'expertise</p> <p>Rappel de la finalité de la mission Rappel des devoirs Etre expert de Justice (incidences professionnelles, relations entre experts, le conseil de partie,...)</p>	<p>Madame Chantal ARENS Premier Président de la Cour d'appel de Paris</p> <p align="center">en présence des Présidents des Compagnies Membres de l'UCECAP</p>	1ère Chambre Civile de la Cour d'appel de Paris	Mercredi 17 mai 2017 17 heures 30

(1) CNCEJ : Conseil national des compagnies d'experts de justice - 10, rue du Débarcadère 75017 Paris – salle PRADEAU - niveau R-1

Consulter le site de l'UCECAP : www.ucecap.org